Visa du personnel

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

Bruxelles, le 10 juillet 1954.

Direction du Service Commercial

BUREAU 61-33

Section 14

AVIS N°57 C.

Code 666.26

MARCHANDISES

TRANSPORT EN SERVICE DE WAGONS VIDES - AVIS 275 C. DE 1949, 79 C DE 1950 ET 53 C. DE 1951.

La statistique des transports en service de **wagons vides** *établie par l'Avis 275 C de 1949 (formulaire E 980) a permis à la Société de connaître l'importance de ces transports - notamment leur variation en fonction du trafic - et d'en dégager des enseignements très utiles.*

Les résultats attendus de la tenue des E 980 ayant ainsi été atteints, il a été décidé de limiter la tenue régulière des E 980 à un mois par an.

En conséquence, **la tenue permanente des E 980 est supprimée à partir du 1er août 1954** *et le personnel sera avisé en temps opportun et par avis spécial du mois de l'année 1955 pendant lequel les formulaires E 980 devront être tenus.*

Il en résulte toutefois que les avis publiés antérieurement restent entièrement d'application et que les gares devront limiter aux besoins d'un mois le nombre de formulaires E 980 qu'elles détiennent et renvoyer le surplus éventuel au Dépôt des Imprimés.

Rien n'est changé en ce qui concerne la statistique des **transports en service des marchandises** *et la tenue des I.C.263 et I.C.263 bis.*

- - - - - - - - - - - - -

(B)-73541-7-54-(1275)-J.S.

Un avis codifiant toutes les instructions relatives aux transports en service et aux transports gratuits paraîtra prochainement.

Le Directeur du Service Commercial,

ANTOINE.